



TOULOUSE

Le défi des grands parcs toulousains

[Par **Faustine Calvet**, **Guillaume Oallet**, chargés de projets Pôle Projets Urbains et **Geneviève Bretagne**, responsable Pôle Transition Ecologique, AUAT]

Soucieuse de projeter son développement dans un temps long, la ville de Toulouse s'est attachée en 2019 à ancrer sa vision politique du projet urbain toulousain « Ville rose – Ville verte » par l'élaboration d'un plan guide, introduit par l'objectif structurant de « développer la nature en ville ». Cinq Grands Parcs ont été esquissés, cinq artères naturelles en mosaïque qui irriguent intimement la ville sur un linéaire total de 62 km. Quatre fondamentaux sont affirmés : des axes verts offrant des parcours continus, fers de lance des réponses métropolitaines apportées aux enjeux de biodiversité et d'adaptation climatique.

Faire exister les Grands Parcs

Les Grands Parcs Garonne, Hers et Touch, chacun à leur manière, comprennent aujourd'hui de nombreux espaces ouverts naturels, porteurs d'enjeux environnementaux, interconnectés par un fil d'eau fédérateur. Les ripisylves, les espaces d'expansion de crues, les espaces cultivés à proximité, les fonds de jardins privés... constituent ainsi une trame d'espaces ouverts à interroger dans leur globalité. C'est dans une logique d'étoffer le déjà-là que ces trois Grands Parcs vont se constituer, s'appuyant sur des continuités écologiques et urbaines préexistantes.

Les Grands Parcs Canal et Margelle s'inscrivent dans une logique autre. Le premier prend corps dans un environnement urbain dense, laissant peu de place à des espaces ouverts à forte valeur écologique mais constituant un support de nombreux usages. Le second se définit par le relief marqué de la terrasse sur Garonne, la Margelle, jalonnée d'une

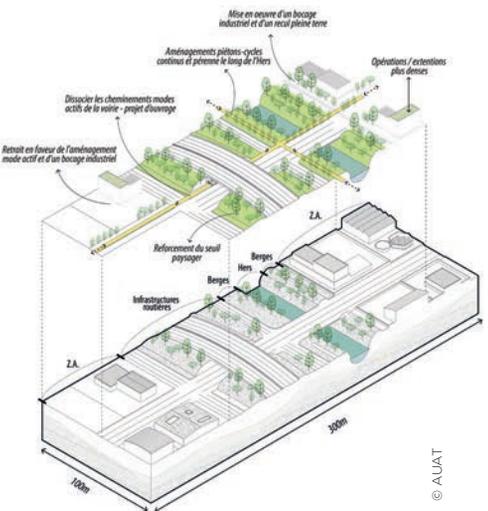
succession de parcs et de domaines de châteaux. En serré par des infrastructures importantes, ce parc est marqué par les opérations de renouvellement urbain des quartiers prioritaires. Leur perception comme entités paysagères continues tient aujourd'hui de l'exercice conceptuel, qui doit faire évoluer le regard.

Au-delà d'une approche patrimoniale et identitaire, des enjeux croisés

Les Grands Parcs visent à accueillir de grandes liaisons modes actifs, propices à la promenade comme aux parcours pendulaires. La domanialité et le foncier deviennent des enjeux centraux. Si les outils de l'urbanisme réglementaire et le temps long suffiront dans de nombreux cas à constituer les continuités publiques recherchées, des points de blocage ou d'urgence font courir un risque de coup-partis. Là, un « urbanisme négocié » associe la dynamique de partenaires publics comme d'acteurs privés à la structuration rapide des Grands Parcs.

Les franges des milieux naturels sont d'autres lieux d'enjeu. Traitées comme des arrières, notamment pour les zones d'activités, elles ont constamment été soumises à la pression d'une urbanisation fonctionnelle, où les périmètres réglementaires produisent des ruptures. A cette pression, les grands parcs opposent une force contraire, dont l'ambition environnementale est la source. Elle vise à faire des franges ville-nature les lieux d'interface et d'adresse pour les territoires desservis. Ainsi, la collectivité se doit d'être particulièrement exigeante quant à la programmation et aux qualités urbaine et paysagère des projets. La valorisation des quartiers traversés et la constitution progressive des grands parcs, dans une interconnexion étroite

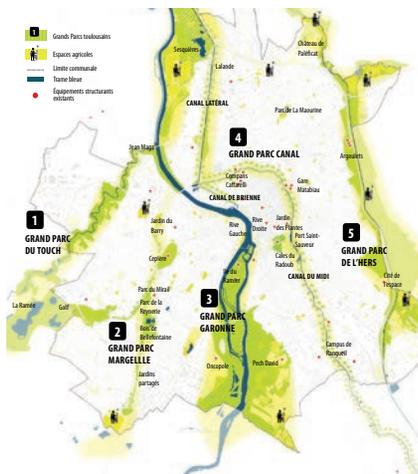
entre milieux urbains et milieux naturels, peuvent être qualifiées de « optimisation réciproque ». Les Grands Parcs se constituent comme supports de plusieurs fonctions urbaines, en frottement avec des espaces sanctuaires de biodiversité animale et végétale, invitant à penser différents gradients de naturalité.



Objectif : s'affranchir des coupures urbaines.

Et demain ?

Les Grands Parcs toulousains ne sont pas à envisager comme des objets finis, mais comme des systèmes urbains et écologiques, vivants, amenés à s'adapter aux évolutions des modes de vie et de la fabrication de la ville. Valoriser leurs capacités dynamiques à faire projets est indispensable pour s'inscrire dans l'espace et dans le temps. Les ambitions de synergie entre fonctions environnementales et usages anthropiques, l'imbrication des échelles entre approche locale et système métropolitain, constituent toute la richesse de tels projets et représentent un beau défi à relever pour la métropole toulousaine. ■



- 1 GRAND PARC DU TOUCH, un corridor boisé à l'ouest du pôle aéronautique
- 2 GRAND PARC MARGELLE, un fil vert méconnu reliant parcs, châteaux et jardins
- 3 GRAND PARC GARONNE, un fleuve, des îles, des berges et des cotteaux
- 4 GRAND PARC CANAL, une nature historique, monument UNESCO
- 5 GRAND PARC DE L'HERS, la ceinture verte de l'Est toulousain

Les cinq Grands Parcs toulousains.